

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article83>



Le manoir de COATMENACH

- Histoire et patrimoine
 - Patrimoine
 - Les manoirs



Publication date: vendredi 18 février 2011

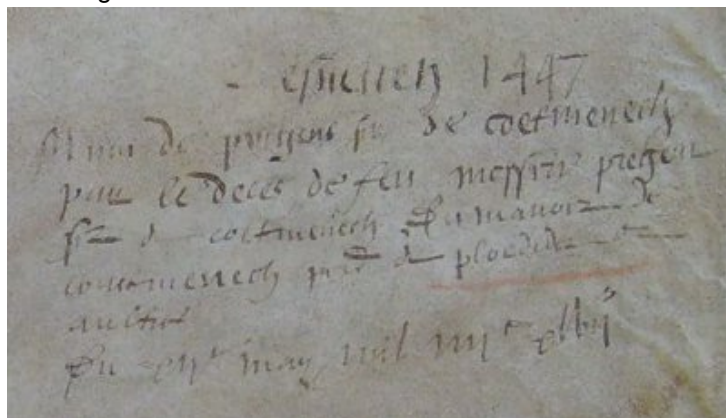
Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

Le manoir, les seigneurs et les paysans de Coatmenac'h en Plouider

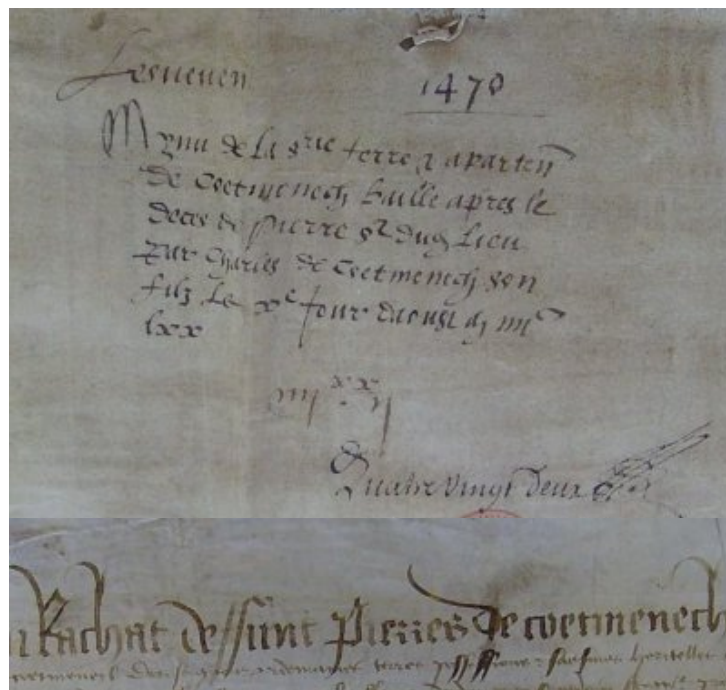


« La première terre noble de Plouider était Coëtmenech (le bois des moines), dont le château s'élevait au-dessus du vallon à 1km au sud de Pont-du-Chastel. Les seigneurs du lieu se qualifiaient de vicomte de Plouider et avaient droit de haute justice dans la paroisse. La branche aînée des Coëtmenech, qui a produit de preux chevaliers au XIV^e siècle, s'est fondue dans le Vayer, puis La Feillée, Beaumanoir du Besso et Rosmadec de Molac, d'où la terre a passé aux Kergroadez, aux Montmorency et aux Barbier de Lescoet. Malgré tant d'illustres possesseurs, le manoir de Coëtmenech n'a gardé aucune trace de son ancienne importance, si ce n'est quelques vestiges de douves d'un castel primitif. » Louis LE GUENNEC.

Minu de 1447 suite au décès de Prigent de Coetemenech



Minu de 1470 suite au décès de Pierre de Coetemenech fait par son fils Charles



Le manoir et la seigneurie sont décrits de la façon suivante dans un aveu de 1681, pour une réformation de la noblesse demandée par le Roi :

« Déclaration et dénombrement des terres et heritages que Messire Robert du Louët, cheff de nom et armes dudit lieu, chevalier et seigneur de Catiunval, de Coetmenech Plouider et autres lieux demeurant le plus ordinairement en son chasteau de Querancat, paroisse de Loperhet, evesché de Cornouaille, tient et possède prochement et noblement du Roy nostre sire et souverain seigneur soubz son domaine de Lesneven à debvoir de foy, hommage, rachapts, lods, ventes et autres debvoirs seigneuriaux à la coustume, laquelle déclaration fournit et présenté au Roy devant Messire René de Lohéac, seigneur de Trénozot, conseiller du Roya et Maistre ordinaire en la chambres des comptes de Bretagne et Commissaire deputté par arrest du conseil et lettres pattentes du dix neuf mars mil six cens soixante dix huit pour la refformation des domaines de sa Majesté soubz la juridiction royalle de Lesneven pour satisfaire aux ordonnances publiées tant en ladite ville de Lesneven qu'aux prosnes des grandes messes des parroisses du ressort de ladite juridiction, lesquels heritages consistent »

Scavoir est



Le manoir de COATMENACH

"En la paroisse de plouider, le Mannoir, juridiction, seigneurie et viconté de plouider et Coetmenech avec sa court, porte cochère, deux jardins avec deux vieilles mazures et ruines de chasteau cerné de douves, chapelle, coulombier, verger et courtils avec une estendue de terre vers le midy dudit chasteau cernés des autres terres de ladite seigneurie de Coetmenech et du bois de hautte futtaye contenant compris le fons sous les edifices trois quart journal, et ladite estendue de terre deux journaux.

Plus le grand bois de hautte futtaye et décoration dudit manoir et chatteau de Coetmenech scittué près lesdits edifices cerné des terres despendans dudit lieu contenant compris le fond dudit bois quinze journaux de terre à la charrüe

Plus les prairies dudit lieu cernées d'un cotté dudit grand-bois et de l'autre costé la grande Montaigne et franchise illecques despendans dudit Coetmenech nommée la montaigne denedan contenant le nombre de dix journaux à faucheur

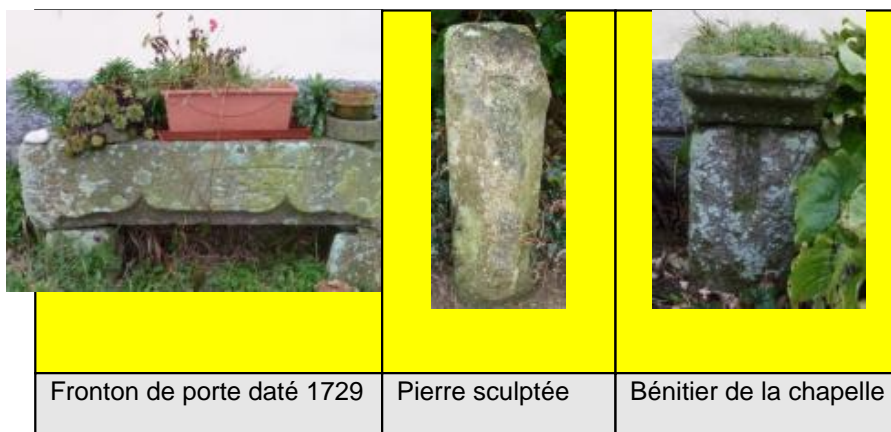
Plus les moulins dudit Coetmenech couverts de gelds avec leurs estangs, chaussée, bié, courtil, issües, franchises scittuées au bout vers oriant desdites prairies et dudit grand bois et des terres de gouletreff brunduzval et de la dite Montaigne denedan

Comme aussy relieve ledit seigneur advouant du Roy toutes les méttairies et terre domaine de ladite terre, juridiction et seigneurie de Coetmenech et plouider situées tant en ladite paroisse de plouider qu'aux paroisses de quernouez, querlouan et guissezny comme elles sont cy après describées".

Dans le cadastre napoléonien, deux parcelles ont conservé l'appellation de "parc an houldry", indiquant l'emplacement de l'ancien colombier (parcelles G277 et G278) :



Quelques pierres conservées dans le village



Le manoir de COATMENACH

		
Pierre sculptée	Pierres du moulin	Pierre sculptée

La famille de COETMENECH

(La reconstitution de la généalogie de la famille de Coatmenach est très complexe, notamment parce qu'ils se prénomment presque tous Prigent ou Tanguy . La proposition ci-dessous est sujette à caution. Toute proposition de correction serait la bienvenue).

. Blason : « *Fascé de vair et de gueules à six pièces* ». Seigneur Vicomte dudit lieu en Plouider. Cette maison est annexée à celle de Coetjunval qui porte les mêmes armes. La branche aînée s'est fondue au XV^e siècle dans Le Vayer ; la branche de Coetjunval s'est fondue dans du Louet qui a retenu les armes de Coetmenech. Le chef d'une autre branche, en épousant l'héritière de Lesguern, en Saint-Frégan, prit ainsi le nom de Lesguern mais en conservant les armes de Coetmenech. La famille de Coetmenech est également propriétaire du manoir de Kerinec en Plouzévédé.

. Jean, seigneur de COETMENECH (en Plouider), marié à Conane de KERHOENT, fille de Prigent, seigneur de Kerhoent (mort en 1262) et Conane de Brélidy.

. Charles de COETMENECH marié à Rafille du Chatel.

. Prigent de COETMENECH, vicomte de Plouider (vivant en 1373), né vers 1330, marié à Typhaine du Chastel, née vers 1335, fille de Tanneguy et Tiphaine de Plusquellec.. 1417 : serments au duc : Jehan de Coetmenech.. Tanguy de Coetmenech à la montre de 1418 est le frère puîné de Prigent et épousa Catherine de Coatjunval. Ils eurent « *des enfants, tant fils que filles, huit ou neuf, dont l'aîné se nommoit Prigent Coetmenech...* ».. 1413-1426 : recette ducale : à Jehan de Coetmenec écuyer d'écurie et maître de la fauconnerie de mondit seigneur, 200 livres par an. - même recette : à Messire Prigent de Coetmenech du don de mondit seigneur, 120 livres.. 1421-1422 : Messire Prigent de Coetmenech, parmi les hommes d'armes dans la maison du Duc sous Pierre Eder et Jehan de Kermellec.Enfants : . Prigent de Coetmenech : voir ci-dessous. Marguerite de Coetmenech mariée à Guyomar seigneur de Kergournadech, chevalier (né en 1358), fils de Salomon et Marie de Coatgoureden. Ils eurent deux fils

. Prigent de COETMENECH, seigneur de Coetjunval, (vivant en 1445), marié en premières noces à Catherine de Languouez (décédée sans enfants), puis en secondes noces à Marguerite de Kerlouan.. 12 mai 1447 : Minu de Prigent sire de Coetmenech, rachat de feu Prigent son père, le manoir et la seigneurie de Coetmenech.. 9 mai 1470 : don à Charles de Coetmenech de la moitié du rachat échu par la mort de Pierre de Coetmenech son frère.. 6 mai 1470 : don à Hector de Mériadec de l'autre moitié du rachat échu par la mort de Pierre de Coetmenech jusques à la somme de 200 livres.. 10 août 1488 : don à Maurice du Menez du rachat de feu Marguerite de Coetmenech.Enfants : . Prigent de Coetmenech : voir ci-dessous. Jeanne, mariée à Yvon Kerlezroux. Isabeau, mariée à Bernard Le Veyer. d'autres mariées à de Lestang, à de Coatjunval-bihan et à de Quillimadec.

. Prigent de COETMENECH, seigneur de Coetjunval, Kerancoat, Kerrom,... marié vers 1485 avec Perrine de Rosnyvinen et décédé le mercredi 25 janvier 1512. Perrine de Rosnyvinen, héritière de Kerancoët, est fille d'Allain de Rosnyvinen et Janne Equitté.. 16 décembre 1508 : mandement pour informer contre Alain de Rosnyvynen sieur de Kerancoet et Prégent de Coetmenech pour avoir violemment ravi Marguerite de Coetmenech, mineure.. 7 septembre 1512 : *sauvegarde pour Prégent de Couetmenech sieur de Coetjunval.*

. Enfants signalés dans les documents :

- ▶ Prigent, fils aîné : voir ci-dessous.
- ▶ Catherine de Coetmenech, dame du Quillimadec, fille aînée de Coatjunval.
- ▶ Marguerite : 22 décembre 1521, *évocation pour Perrine de Rosnyvynen dame de Keranroet et Marguerite de Coetmenech sa fille, dame de Coetanna contre le sieur de Tréanna.*
- ▶ Allain de Coatmenech, sieur de Coatjunval, mort le 14 octobre 1516 dans le Poitou en revenant de sa garnison de Guienne. Il avait recueilli la succession de son frère Prigent et sa soeur aînée Marguerite recueillit la succession d'Allain.
Anne, mariée à Jean de Beaumanoir, sieur du Bois de la Motte, vicomte de Plédran, morte sans enfants.
- ▶ Jeanne, mariée à Cozlen.
- ▶ Cyprienne de Coatmenech décédée de la peste le 21 septembre 1514.
- ▶ Françoise : 25 novembre 1516, *évocation pour Françoise de Coetmenech demoiselle dame de La Boissière vers Maître Jean Botmeur.*

. Prigent Hervé de COETMENECH, fils des précédents, marié avec Jeanne du LEHEUC. Un fils Jacques est né le 19 octobre 1512 après la mort de son père (10 août 1512) et décédé à l'âge de trois ans.

. Cahier d'Hamon du Louet de la deuxième moitié du XVIème siècle : *« Le jour de Saint Laurens 1512 mourut Prigent de Coetmenech, en la Cordellière ; il étoit expectant de Coatjunval et marié à Jeanne Leheuc, laquelle demeura veuve et grosse, et le 19è jour d'octobre en suivant, en l'an que dessus, eut Jacques de Coatmenech, et le dit Jacques ne vécut que trois ans et mourut à Léheuc. Le jour de Saint Laurens et l'an que dessus s'entreprerentrèrent la caraque de Bretagne, nommée la Cordellière, et la caraque d'Angleterre, nommée la Régente, bien prez du Raz de Saint Mahé, et combattirent jusqu'à la nuit, de sorte qu'ils s'entrebrûlèrent tous deux et tous ceux qui dedans étoient moururent, si non bien peu qui s'échappèrent à force de nager ; il y avoit une autre nef d'Anglois que Porzmoguer mit sous l'eau, à grands coups d'artillerie, et estime-t-on qu'il en mourut d'Anglois environ 1.300 personnes, et de Bretons environ 500, entre lesquels mourut capitaine Porzmoguer, Prigent de Coetmenech, expectant de Coatjunval, Maurice Kerasquer, expectant de Quillimadec, François Le Baillif, sieur de Coatjunval-Bian,... et plusieurs autres gentils-hommes, mariniers et autres ».*

. Marguerite de COETMENECH, dame de Coetjunval, Kerlouan, Kerrom, Kerynec... mariée en 1508 avec Pierre du LOUET, seigneur du PLESSIX, fils de Jean du Louet et Françoise de La Lande.

. Enfants :

Le manoir de COATMENACH

- ▶ Ollivier, né en 1509 et décédé le 20 février (ou 7 mars) 1549, chevalier marié à Janne de Kerguiziau, fille de Tangui Querguiziau et Janne Foucault. Ils eurent un seul fils, nommé François du Louet.

 - ▶ Jean, né le 20 juillet 1513.

 - ▶ François, né le 31 août 1514.

 - ▶ Allain, né le 06 septembre 1515.

 - ▶ Pierre, né le 01 octobre 1517 et décédé le 04 décembre 1517.

 - ▶ Guillaume, né le 22 mars 1518.

 - ▶ Anonyme, mort né en janvier 1519.

 - ▶ Hamon, né en juin 1521.

 - ▶ Prigent, né fin juillet 1522.

 - ▶ Cyprienne, née le 03 février 1523 et décédée en avril 1523.
-

La famille LE VEYER

. Isabelle (ou Ysabeau) de COETEMENECH, fille de Prigent de Coetmenech et Marguerite de Kerlouan, épouse Bernard Le Veyer, seigneur de Nevent et de Poulconq, qui se dit ensuite aussi chevalier seigneur de Coetmenech. « *Guillaume le Sénéchal épousa en premières noces par contrat passé sous le scel de la cour de Pontivy le 18 janvier 1444, Sibille LE VEYER, fille de Bernard Le Veyer, seigneur de Tréfalguen, de Coetmenech, chevalier, et d'Ysabeau de COETMENECH. Sibille Le Veyer avoit pour soeur aînée Jeanne Le Veyer, mariée avec Jean, seigneur de LA FEILLEE ; cependant elle ne laissoit pas d'être un parti considérable, car outre que le vendredi après la fête de Saint Michel de l'an 1442, Guillaume LE VEYER son père avoit fait un testament contenant plusieurs dispositions avantageuses en sa faveur pour lui donner lieu de se bien marier, et que par un autre acte exprès en datte du 8 février de la même année (vieux style), il avoit déclaré se démettre entre ses mains de son Manoir de COETEMENECH ; la femme de Tannegui du CHASTEL, chambellan du roi Charles VIII, Grand Maître de France, Prévôt de Paris, qui se nommoit comme elle Sibylle LE VEYER, et dont elle étoit nièce et filleule, testant le mardi avant la fête de la Chèze-Saint-Pierre (c'est-à-dire avant le 18 janvier) 1443, lui avoit fait don du tiers de ses héritages, et d'une grande quantité de meubles précieux, comme une chaîne d'or, toutes ses bagues et aiguilles de tête soit d'or soit d'argent, toutes ses pièces précieuses, diamans et joyaux, etc... ».*

La famille LA FEUILLEE

Le manoir de COATMENACH

. Jean de LA FEUILLEE, né vers 1395 et décédé après 1460, écuyer, vicomte de Pléhédél et Languerzeau, fils de Thibaud de La Feillée et de Catherine de Coetmen, épouse Tiphaine LE VEYER, fille de Bernard Le Veyer et Isabeau de Coetmenech (héritage de Coetmenech, aveux de 1454 et 1470).

. Sylvestre III de LA FEUILLEE, vicomte de Plouider, Pléhédél et Languerzeau, épouse Anne du Perrier.

. Pierre de LA FEUILLEE (mort en 1515).

. François de La FEUILLEE, sire de La Feillée, Coetmenech, Langarz au, Sourdéac, Losterhoët, Vicomte de Plouyder et de Pléhédél, épouse Cyprienne de ROHAN en 1520 (extinction de la maison des Rohan du Gué-de-l'Isle).

La famille BEAUMANOIR du BESSO

. Adélice de LA FEUILLEE, fille de François et Cyprienne de Rohan, vicomtesse de Plouider, dame héritière de COETMENECH, de Losterhoët, Trégalet, Pihiriac, épouse le 23 juin 1538 Jacques de BEAUMANOIR, vicomte du BESSO, bouteiller et échanson du roi Henri II, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Dauphin entre 1559 et 1570.

. Marguerite de BEAUMANOIR, fille aînée héritière de sa mère, Dame de la Mezière et de Merdréac, Dame héritière de COETMENECH, épouse le 28 mai 1561 Tanguy de ROSMADEC (décédé le 17 juin 1574).

La famille ROSMADEC de MOLAC

. Sébastien Ier de ROSMADEC, seigneur de COETMENECH, marquis de ROSMADEC, baron de MOLAC, colonel de l'Infanterie de Bretagne, gouverneur de Dinan (1610), gentilhomme de la Chambre du Roi (1566-1613). Il est né vers 1566 et décédé le 14 septembre 1613 à Rennes. Il épouse en 1588 Françoise de MONTMORENCY, fille de François et Claude d'Aussonvilliers.

. Sébastien II de ROSMADEC, vicomte de Plouider, seigneur de COETMENECH, marquis de ROSMADEC-MOLAC, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, gouverneur de Quimper (1634) et de Dinan (1643), décédé en 1653, épouse le 1er mai 1616 Renée de KERHOANT, née en 1601 et décédée en 1643, fille de François 1er de Kerhoant (mort en 1629), seigneur de Kergounadeach, vicomte de Plouider, et de Jeanne de Botigneau.

. Sébastien III de ROSMADEC épouse le 11 septembre 1655 Renée BUDES. Il meurt vers 1693.

. Sébastien IV de ROSMADEC, gouverneur de Nantes (1651-1700), épouse en 1681 Catherine Gaspard d'ESCORAILLES, demoiselle de Foutanges. Il meurt le 3 novembre 1700 sans postérité.

La famille de KERCHOENT

. François de KERC'HOENT, né en 1560 et décédé en 1629, seigneur de Kergournadec'h et de Coetmenech, Trohéon, Coetguelfen, l'Estang, Garlot et autres lieux, vicomte de Plouyder, chevalier. Capitaine d'une compagnie de gendarmes, le vicomte de Coëtmenec'h commande la noblesse du Léon durant la Ligue. Enseigne de l'arrière-banc, il est du siège de Kerouzéré, assisté de nombreux paysans à la fin de mai 1590. Dans le camp du Roi, il est le lieutenant de 50 salades désignés pour tenir garnison à Brest en 1593. François est fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1599. Il a épousé en 1583 Jeanne de Botigneau et attend d'elle des héritiers mâles. « Le bonhomme, rapporte une vieille chronique, *« disoit que, s'il avoit eu des garçons, il leur eust fait prendre le beau nom de Kergournadeac'h, comme déjà lui et son père en avoient pris les armes pleines et laissé celles de Kerc'hoent. »*

François de KERC'HOENT eut deux filles. En juin 1601, au château de Bodigneau, Jeanne donne le jour à Renée puis à Claude de Kercoant et de Kergonadec.

. Renée de KERC'HOENT, dame de Kergournadeac'h et de Botigneau, avait convolé les 30 avril et 1er mai 1616. Elle a 15 ans quand elle épouse Sébastien, marquis de Rosmadec, deuxième du nom, son marquisat ayant été érigé à Telgruc en 1608. Toute sa vie, Renée signera du nom des Kercoent. Jusqu'au jour où, vers la fin de ses jours, elle découvrira, en consultant par curiosité le registre des baptêmes, que ses parents l'avaient déclarée sous le seul nom de Kergournadeac'h. Pourtant, celui des Kerc'hoent est présenté *« comme le plus considérable party qui fut alors en Bretagne. Il faudrait, s'exclame Vulson de la Colombière, être venu du nouveau monde pour ne connaître la grandeur et l'excellence de ce nom. »* Mais le jeune marquis, lui aussi, *« reluy soit parmy les plus grands et les plus relevez de ce pays comme l'opale entre toutes pierres précieuses. »* On estimera à 50 000 livres ses rentes sur toute la province. Entre le marquisat de Molac, celui de Rosmadec et donc Kergournadeac'h dont le ressort de la juridiction, exercée à Cléder, s'étendait à Plounevez-Lochrist et Plouzévédé.

Renée de Kerc'hoent éclaboussée de sang : les faveurs royales et le crédit familial ne sont pas assez fortes pour arracher François de Rosmadec, frère cadet de Sébastien, des mains du bourreau. On le condamna à la décapitation pour avoir tué un page de Louis XIII. A 29 ans, le jeune comte des Chapelles s'était porté témoin de son cousin maternel, François de Montmorency, dans un duel le 2 mai 1627, place Royale, contre Guy d'Harcourt et le baron Buddy d'Amboise. Les deux cousins sont arrêtés alors qu'ils fuient vers la Flandre. Une chanson bretonne raconte comment Renée de Kerc'hoent, partie de Bodigneau, accourt à Paris pour obtenir du Roi la grâce de son beau-frère. Elle n'arrive en place de grève que pour écarter prévôt et archer et s'élancer vers le condamné déjà penché sur le billot. *« Quand elle fut près de l'échafaud, la tête coupée de son frère tombait et le sang jaillissait sur son voile, qu'il rougit de haut en bas. »*. François de Montmorency, sieur de Bouteville, était le père du maréchal de Luxembourg.

. Claude de KERC'HOENT, vicomtesse de Plouider, dame de Coetmenech, de l'Estang,, du Brunault, de Kerdanec, de Kerourson, de Tréana, épouse le 12 mai 1621, François de Kergroadez., baron de Kerlec'h, seigneur de Kerozal, fils de François de Kergroadez, seigneur du Boys, et de Claude de Kerlech. Claude portait le titre de dame de Coetmenech et vicomtesse de Plouider et sa soeur René a épousé Sébastien de Rosmadec qui avait lui-même hérité de sa propre famille le titre de seigneur de Coetmenech et vicomte de Plouider.

La famille KERGROADEZ

Après son mariage avec Claude de Kerhoent, François de KERGROADEZ porte les titres de *« sire de Kergroadez, baron de Kerlech, vicomte de Plouider, seigneur de Coetmenech, Kérozal, de l'Estang, du Brunault, de Lesarchou, de Lanrinou, de Campir, de Pontanbleiz, de Kerdanec, de La Haye, de Keransar et autres lieux, chevalier de l'ordre du Roy et de la milice chrétienne »*. Claude meurt à 47 ans et est inhumée, en 1648, en l'église ND-de-Brélès. Le couple n'a pas eu d'enfant. François se remarie en 1649 à Marie de LOUET, ils ont une fille Françoise Marie née en 1650 et décédée en 1652. François meurt le 15 septembre 1753.

Le manoir de COATMENACH

« Salut Kergroadez, baron du dit lieu par de Plourin, baron de Kerlec'h et de Kerver, paroisse de Ploudalmézeau , du Bois , de Tomanoir paroisse de Plouéan , de Châteaumen paroisse de Taulé , de Keromnés paroisse de Carantec, de Kérangomars et de Guernisac paroisse de Taulé , du Guernbihan, de Kervastard paroisse de bothoa , de Kergos paroisse de Clohars Fouenant , de Kerozal paroisse de Plouguin , de Lostanet , Vicomte de Coetménéec'h paroisse de Ploider. Ancienne extraction réformation de 1670 , 11 générations , réformes et montres de 1427 à 1534 paroisse de Plourin , évêché de Léon Blason : « fascé à 6 pièces d' argent de sable » Devise : « en bonne heure ».

La famille MONTMORENCY

Le 28 avril 1759, après la mort de Marie-Françoise, dernière représentante de la maison de KERGROADEZ, Charles-François de MONTMORENCY, parent éloigné des Kergroadez, procède à la liquidation mobilière de la succession de la marquise (issu de la famille du LOUET).

Dernière propriétaire : Louise Pauline, dame de Montmorency, veuve de Montmorency en 1763.

La famille BARBIER de LESCOET

Le domaine de COETMENECH est acheté en 1763 par Claude Alain Barbier, marquis de LESCOET : au XVIIIème siècle, le manoir de Trompaul à Cléder était affecté à l'hypothèque d'une rente de 125 livres constituée par Dame Louise Madeleine du BOIS au profit de Dame Louise Pauline de MONTMORENCY, veuve de Montmorency. Cette rente fut vendue le 14 avril 1763 avec la terre de Coetmenech à M. Claude Alain BARBIER, marquis de LESCOET.

. Claude Alain BARBIER, fils de Sébastien Barbier de Lescoët et de Louise de Cleuz du Gage, est né le 26 septembre 1691 et décédé le 17 août 1763, 4 mois après l'achat du domaine de Coetmenech. Il s'était marié le 26 novembre 1714 à Françoise Perrine LE BORGNE, dame et héritière de Lesquiffiou, née après 1694 et décédée le 21 décembre 1744.

. François BARBIER de LESCOET, fils de Claude, né 11 septembre 1715 et décédé le 27 mars 1768 à Plérin, 1er marquis de Lescoët, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur pour sa majesté des ville et château de Lesneven. Il s'était marié le 31 juillet 1730 avec Marie Anne Jeanne de PENANCOET de QUILLIMADEC, née en 1718 et décédée le 20 février 1785, dame héritière de Quillimadec, fille de Jean et Thérèse de Kergoët.

. Sébastien François Joseph BARBIER de LESCOET, fils de François, né le 20 août 1751 à Lesneven et décédé le 21 juin 1834 au château de Lesquiffiou à Pleyber-Christ. Il rajoute la terre de Coetmenech à l'ensemble de ses titres : seigneur châtelain de LESCOET et KERGOFF, marquis et comte de LESCOET, vicomte de COETMENECH, sire de KERNOUES, seigneur de KERNO, RODALVEZ, QUILLIMADEC, LESQUIFFIOU. C'est ce Sébastien Barbier de Lescoët qui était propriétaire lors de la confiscation du domaine de Coetmenech transformé en bien national par les Révolutionnaires avant sa mise en vente en 1802.

Vente des biens nationaux sous la Révolution

Le manoir de COATMENACH

Le domaine de Coatménac'h, confisqué à la famille Barbier de Lescoet, comprenant les bâtiments et 22 hectares de terres, est vendu , comme bien national par les Révolutionnaires, le 14 fructidor an X (ou 01 septembre 1802) et acheté pour un total de 400.000 Livres par des Plouiderois, à savoir Toussaint Perrot, Marguerite Théoden et Paul Bernard.

La chapelle Saint-Egarec en Kerlouan(XVème siècle), édifée par les seigneurs de Coatmenech (ou Coëtmenech) de Plouider et remaniée au XIXème siècle. Cet édifice devient en 1777 propriété de l'abbé Barbier de Lescoat, évêque de Léon. Lors de la révolution, elle fut vendue comme bien national. Sur cette même façade, on observe un blason de la famille Rosmadec de Cléder, famille qui aurait, dit-on, fait construire cette chapelle.

PREMIERES FAMILLES DE PAYSANS

. Didier PREMEL a épousé le 1 mars 1683 à Plouider Marguerite GUIAVARCH. Ils ont deux enfants nés au manoir de Coatménach : Olivier (1684) et Marguerite (1688), avant d'aller s'installer au village du Moustier.

. Yves LAGADEC et X. DOURMAP ont deux enfants nés au manoir de Coat Ménach : Madeleine (1684) et Anne (1689).

. Jan CORANLEAY et X. CORRE ont quatre enfants nés à Coatménach : Janne (1684), Bertrand (1685), Urbain (1687) et Marguerite (1690).

. Fiacre LE ROY et X. BROCHEC ont deux enfants nés à Coatménach : Jan (1682) et Renée (1685).

. Jan LE ROY, fils de Fiacre, et Louise PERAN ont neuf enfants nés à Coatménach : Anne (1709), Louise (1710), Marie (1712), Marguerite (1714), Catherine (1716), Jean (1719), Anne (1726), Anonyme mâle (1729) et Catherine (1731).

. Louise LE ROY et François ABALLEA ont quatre enfants nés au Grand Coatménach : Jean (1740), René (1742), Noël (1744) et Catherine (1747).

. Auffret (ou Offroy) LE FEROC et Jeanne CORRE ont sept enfants nés à Coatménach : Claudine (1689), Jean (1696), Marie (1698), François (1701), Christophe (1704), Magdelaine (1707) et Yvon (1714).

. Jean LE FEROC et Yvonne BONIOU ont eu six enfants nés à Coatménach : Jean (1744), Anne (1746), Marie (1749), Jeanne (1750), Hervé (1752) et Yves (1755).

. François LE GALL et Jeanne CLOAREC ont un fils François né au Manoir de Coatménach le 16 octobre 1705.

. Laurans CORRE et Anne BIHAN ont deux enfants nés à Coatménach : Jean (1726, mort à 2 mois) et Yves (1727).

. Paul BERNARD, l'un des acheteurs du domaine en 1802, était installé avec son épouse Marie Kervaon à Coatménac'h depuis 1790-1791. Le premier fils est né à Kéradenec, village de son épouse, puis les autres à Coatménach. Ses descendants ont continué à vivre sur les terres de Coatménac'h jusqu'à nos jours.

Sources :

- . Louis LE GUENNEC, *Le Finistère monumental, Brest et sa région*, Quimper, 1979.
- . Bulletins de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Finistère
- . Louis ELEGOET, *Ancêtres et terroirs*, Ouest-France Université, 1990.
- . Sites Internet